

HEDIOS PERFORMANCE 5

Code ISIN : FR0011412576

Annexe de souscription

En cas de choix d'investissement sur des unités de compte représentées par les titres de créances complexes non garantis en capital et soumises au double risque de crédit ou de défaut de BNP Paribas S.A.

Dans le cadre du contrat d'assurance-vie ou de capitalisation :

Nom du contrat :

N° du contrat :

Vous avez sélectionné dans le cadre de votre contrat d'assurance-vie ou de capitalisation, le support Hedios Performance 5 - Code ISIN : FR0011412576.

Le montant minimum de souscription est de 1.000 €

La période de souscription est ouverte jusqu'au lundi 15 avril 2013, au plus tard, pour les contrats d'assurance-vie ou de capitalisation sauf prorogation éventuelle et dans la limite du programme d'émission de titres de créances par BNP Paribas S.A.

L'indication des caractéristiques principales du support a été effectuée à la souscription ou avant un premier versement ou arbitrage sur le support concerné, par la remise de la brochure visée par l'AMF.

Il vous est par ailleurs indiqué que le prospectus de base et les Conditions Définitives d'Émission sont disponibles sur www.hedios-life.com ou auprès de BNP Paribas S.A. Le résumé du prospectus de base est disponible en langue française sur le site de l'AMF (www.amf.france.org).

Concernant les modalités de remboursement à l'échéance, le capital acquis sera automatiquement versé sur le fonds en euros du contrat si celui-ci n'en a qu'un ou sur Suravenir Rendement si le contrat dispose de plusieurs fonds en euros.

Sauf choix contraire du client, la distribution des coupons sera réinvestie sur le fonds en euros du contrat par défaut dans les mêmes conditions que celles précisées ci-dessus.

Outre les frais propres au contrat et prélevés par l'Assureur, tels qu'indiqués dans les Conditions Générales Valant Note d'Information ou Notice de votre contrat qui vous ont été remises lors de l'adhésion/souscription, vous êtes informé que ce support d'investissement supporte des frais qui lui sont propres et qui sont détaillés dans le prospectus de base.

Hedios Performance 5 est un placement risqué. Votre attention a été attirée sur les caractéristiques et les facteurs de risques afférents au support souscrit, et plus particulièrement sur :

- **La composition et le fonctionnement de l'indice Euro Stoxx 50[®] (l'investisseur ne bénéficie pas des dividendes détachés par les actions composant l'indice Euro Stoxx 50[®]) ;**
- **La durée exacte non connue à l'avance de l'investissement qui peut varier de 2 à 8 ans ;**
- **Le risque de crédit et de défaut de BNP Paribas S.A. supporté par l'investisseur ;**
- **Les mécanismes compris dans la formule de calcul pour déterminer**
 - . **les possibilités de remboursement anticipé et, le cas échéant, le montant du capital remboursé**
 - . **en l'absence de remboursement anticipé, la réalisation à l'échéance d'un gain ou d'une perte du support en fonction d'un scénario de marché ;**
- **Le gain plafonné aux coupons fixes de 15 % par année, même si la hausse de l'indice dépasse cette performance ;**

- **Les risques liés à l'investissement sur ce type de produit et notamment, l'absence de garantie en capital qui induit l'éventualité, pour l'adhérent/souscripteur, de subir une perte non mesurable du capital investi**
 - . en cas de sortie avant le terme du support (rachat total ou partiel, arbitrage, conversion en rente, décès), soit le 29 avril 2021
 - . à sa date d'échéance (en l'absence de remboursement anticipé), soit le 29 avril 2021.

En conséquence, pleinement informé des caractéristiques du support d'investissement et compte tenu de vos connaissances et expériences en matière financière, vous déclarez avoir parfaitement compris :

- la nature du support et les risques y afférents
- les mécanismes compris dans le produit pour déterminer la réalisation d'un gain ou d'une perte du support
- l'absence de garantie en capital tant en cours de vie du support ainsi qu'à sa date d'échéance

Questionnaire

- 1) À l'échéance, mon investissement initial n'est pas garanti à 100 % si le cours de l'indice Euro Stoxx 50[®] baisse de plus de 40 % par rapport à son cours d'origine (arrêté au 15 avril 2013) :
 VRAI FAUX

- 2) Le mécanisme de Remboursement Automatique Anticipé du produit de placement **Hedios Performance 5** peut être activé tous les deux ans dès lors que le cours de clôture de l'indice Euro Stoxx 50[®] est supérieur ou égal à 120 % de son cours d'origine :
 VRAI FAUX

- 3) La performance annuelle de **Hedios Performance 5** ne peut pas être supérieure à 15 % de la valeur nominale par année écoulée :
 VRAI FAUX

- 4) Je sais que je peux sortir à tout moment du support **Hedios Performance 5**. Mais, en cas de sortie anticipée du support (par exemple suite à un rachat, un arbitrage ou au décès de l'assuré avant l'échéance du support), je peux constater (ou les bénéficiaires désignés en cas de décès de l'assuré) un gain ou une perte en capital :
 VRAI FAUX

- 5) La faillite ou le défaut de paiement de l'Emetteur (BNP Paribas S.A.) peut remettre en cause la protection du capital à l'échéance :
 VRAI FAUX

SURAVENIR ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte, mais pas sur leur valeur. La valeur des unités de compte dépend de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveau de l'indice Euro Stoxx 50[®], des taux d'intérêt, de la volatilité et des spreads de crédit) et pourra donc entraîner un risque sur le capital.

Je, soussigné(e), adhérent/souscripteur (Prénom, NOM)

.....

- ✓ déclare avoir reçu et pris connaissance des caractéristiques principales et de la documentation commerciale du support d'investissement **Hedios Performance 5 - Code ISIN : FR0011412576**, que je choisis aujourd'hui comme support en unité de compte dans le cadre de mon contrat d'assurance-vie ou de capitalisation

- ✓ déclare avoir compris la nature du support proposé comme unité de compte ainsi que les risques y afférents

Fait à

Le/...../.....

Signature de l'adhérent/souscripteur, précédée de la mention « lu et approuvé »

HEDIOS PATRIMOINE : 7 rue de la Bourse - 75002 Paris. SA au capital de 1.011.724 €. Société de courtage en assurances immatriculée au registre des intermédiaires en assurance N°07 005 142.

SURAVENIR : Siège social : 232, rue Général Paulet – BP 103 – 29802 BREST CEDEX 9. Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital entièrement libéré de 400 000 000 €. Société mixte régie par le code des assurances. SIREN 330 033 127 RCS BREST. SURAVENIR est une société soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel (61 rue Taitbout - 75436 Paris cedex 9).